

28 juin 2012 -16:20

Bientôt un nouveau dépôt des Archives de l'État à Gand

La première pierre du nouveau bâtiment des Archives de l'État à Gand a été posée ce mercredi 26 juin 2012, en présence du Ministre de la Politique scientifique Paul Magnette. Quelque 17 km d'archives historiques, actuellement conservées à Beveren, reviendront prochainement à Gand.

Les Archives de l'État disposent, depuis 1904, d'un dépôt dans le château de Gérard le Diable (de Duivelsteen), au centre de Gand. En raison du manque de place, seul 8 km d'archives y sont cependant conservés. On y trouve les archives des XIIe au XVIIIe siècle des administrations centrales et locales ainsi que les archives des couvents, des églises et des abbayes du Comté de Flandre. Les archives des XIXe et XXe siècles de la province, des cours, des tribunaux, des prisons et autres services extérieurs des SPF sont, quant à elles, conservées aux Archives de l'État à Beveren.

Mais le manque de capacité de stockage des archives dans le château de Gand ne constitue pas la seule pierre d'achoppement. Trop exiguë, la salle de lecture ne répond également plus aux exigences actuelles en matière de service au public. En outre, le bâtiment n'est plus conforme aux normes relatives à la climatisation, à la protection contre l'incendie et le vol. Des locaux pour le traitement des archives manquent par ailleurs.

Aucune extension ne pouvant être réalisée dans le château de Gérard le Diable, un nouveau bâtiment de 7.815 m² (surface brute) sera construit dans le centre de la ville.

Le futur bâtiment des Archives de l'État à Gand pourra accueillir environ 40 km d'archives. Outre les 8 km d'archives conservées au sein du château de Gérard le Diable, il permettra le retour à Gand de quelque 17 km d'archives, actuellement conservées aux Archives de l'État à Beveren.

Le nouveau dépôt des Archives de l'État sera construit à proximité du département Histoire de l'Université de Gand, l'un des plus importants clients des Archives de l'État. D'autres bibliothèques et espaces d'archives se trouvent également non loin de là. La proximité avec les transports publics constitue un atout supplémentaire pour les passionnés d'histoire locale et de géographie ainsi que pour les généalogistes de toute la province.

Le permis de bâtir du nouveau bâtiment a été délivré en janvier 2012 et le permis environnemental en février 2012. Des recherches archéologiques ont commencé en avril 2012. Des travaux de dépollution du sol seront lancés à l'issue des recherches archéologiques. La construction du nouveau bâtiment durera 600 jours calendrier. Ce délai sera prolongé selon la durée des recherches archéologiques.

Loué par la Régie des bâtiments pour 25 ans avec une option d'achat à la fin du bail, le futur bâtiment disposera :

- d'espaces pour la conservation des archives ;
- d'une salle de lecture, d'une salle d'exposition, de locaux pour les séminaires avec les étudiants ;
- d'une salle multifonctionnelle / d'une salle de conférences ;
- de locaux pour traiter le matériel, réaliser la numérisation et l'inventaire des pièces d'archives ;
- de bureaux.

Archives de l'État
Rue de Ruysbroeck 2
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 513 76 80
<http://www.arch.be>

Stéphanie Deschamps
Attachée de presse
+32 2 548 38 17
+32 2 513 76 80
stephanie.deschamps@arch.be